

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2015

**DOB VILLE
DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2016**

PREALABLE AU VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 - CM 15 02 2016

Sur la base des chiffres de 2015



Le débat d'orientations budgétaires DOB a pour objectif de fournir aux élus les éléments d'information nécessaires en vue du vote du budget de la Ville

Le DOB présente les éléments endogènes et exogènes à la Ville qui influent sur sa situation financière en les mettant en perspective

Suite à sa présentation qui ne donne pas lieu à un vote, le budget doit être adopté dans les 2 mois par le conseil municipal – art. L. 2312-1 du CGCT

- **CADRE GENERAL DE LA PRESENTATION DU DOB 2016**

La présentation du DOB 2016 est effectuée

- ✓ **par section : FONCTIONNEMENT / INVESTISSEMENT**
- ✓ **par type de comptes : RECETTES / DEPENSES**

Le budget communal à l'épreuve de la logique des moyens et non plus des besoins

	2013	2014	2015	Ev° n/n-1	2016	Ev° n/n-1	2017	Ev° n/n-1
Recettes réelles de fonctionnement	21 782 712 €	21 645 992 €	21 181 241 €	-2%	20 752 259 €	-2%	20 331 617 €	-2%
Dépenses obligatoires / rigides	13 277 880 €	13 727 482 €	13 917 734 €	1%	13 994 315 €	1%	13 662 273 €	-2%
<i>dont RH</i>	11 564 455 €	11 835 505 €	11 800 000 €	0%	11 600 000 €	-2%	10 900 000 €	-6%
<i>dont intérêts de dette</i>	434 964 €	401 143 €	443 422 €	11%	490 315 €	11%	480 000 €	-2%
<i>dont dép. imposées (sru,fpic,sdis...)</i>	560 388 €	743 565 €	694 312 €	-7%	824 000 €	19%	825 000 €	0%
<i>dont restauration sco</i>	718 074 €	747 269 €	730 000 €	-2%	730 000 €	0%	730 000 €	0%
<i>dont DSP crèches</i>	- €	- €	250 000 €	-	350 000 €	40%	727 273 €	108%
Autofinancement constaté / cible	2 199 477 €	1 702 175 €	1 200 000 €	-30%	1 500 000 €	25%	1 500 000 €	0%
<i>dont remboursement capital</i>	338 695 €	354 519 €	397 313 €	12%	494 475 €	24%	514 502 €	4%
<i>dont entretien courant</i>	1 860 781 €	1 347 656 €	802 687 €	-40%	1 005 525 €	25%	985 498 €	-2%
Enveloppe SERVICES VILLE	6 305 355 €	6 216 336 €	6 063 507 €	-2%	5 257 944 €	-13%	5 169 344 €	-2%

Depuis 2014, l'**autofinancement** est en très forte baisse avec près de **-25% deux années de suite** du fait de recettes de fonctionnement en baisse et de nouvelles dépenses imposées par l'Etat

IMPACT → **tarissement de l'autofinancement** pour financer les projets structurants ET les dépenses d'entretien du patrimoine communal

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Sur près de 21 M€, les recettes de la Ville sont, par ordre d'importance ;

La fiscalité de Carrières-sur-Seine (TF, TH...), plus de 40%

La fiscalité transférée CABS, près de 20%

La dotation globale de fonctionnement (DGF), 8%
(12% en 2015 !)

La refacturation des services publics à destination des Carillons, 15%
(10% en 2015 !)

Le FDPTP, moins de 5% + Autres 10%

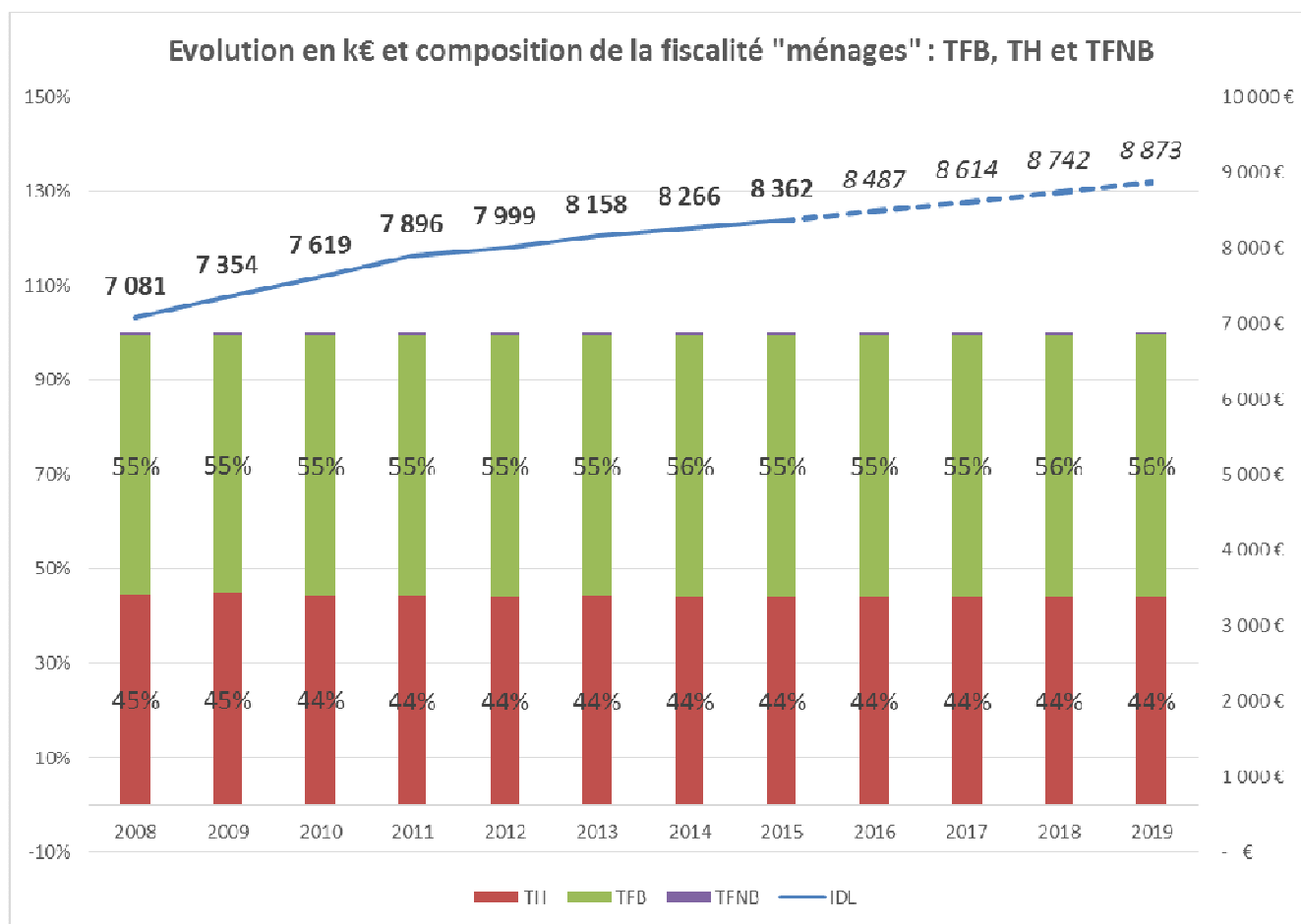
La fiscalité directe locale de Carrières-sur-Seine (1/2)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	Réel	Réel	Prév.	Prév.	Prév.	Prév.	Prév.
Taxe d'habitation	3 612 K€	3 646 K€	3 697 K€	3 751 K€	3 806 K€	3 862 K€	3 918 K€
Ev Bases	2,1%	1,0%	1,4%	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%
Taux Carrières	13,89%	13,89%	13,89%	13,89%	13,89%	13,89%	13,89%
Taux moy. National	23,83%	23,88%					
Taxe Foncière	4 516 K€	4 590 K€	4 637 K€	4 708 K€	4 779 K€	4 852 K€	4 926 K€
Ev Bases	1,9%	1,6%	1,0%	1,5%	1,5%	1,5%	1,5%
Taux Carrières	21,22%	21,22%	21,22%	21,22%	21,22%	21,22%	21,22%
Taux moy. National	20,04%	20,11%					
TFNB	29 K€	29 K€	29 K€	29 K€	29 K€	29 K€	29 K€
Ev Bases	1,7%	-1,9%	-0,2%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%
Taux Carrières	64,66%	64,66%	64,66%	64,66%	64,66%	64,66%	64,66%
Taux moy. National	48,79%	48,94%					

La fiscalité est stable à Carrières depuis 2008 et tout est mis en œuvre pour maintenir ce cap, alors que la tendance nationale est à la hausse...

L'évolution des bases est faible compte tenu de notre volonté de maîtriser la pression foncière

La fiscalité directe locale de Carrières-sur-Seine (2/2)



La LFI (Loi de Finances) 2016 prévoit une **revalorisation des bases de +1,0 % en 2016** (+0,9% en 2014 et 2015), conformément à la prévision d'inflation du Projet de Loi de Finances

Notre **prévision à +1,5 %** est évaluée sous les effets conjugués de la revalorisation (Cf. ci-dessus) et de l'évolution des bases taxables (nouvelles construction et agrandissements)

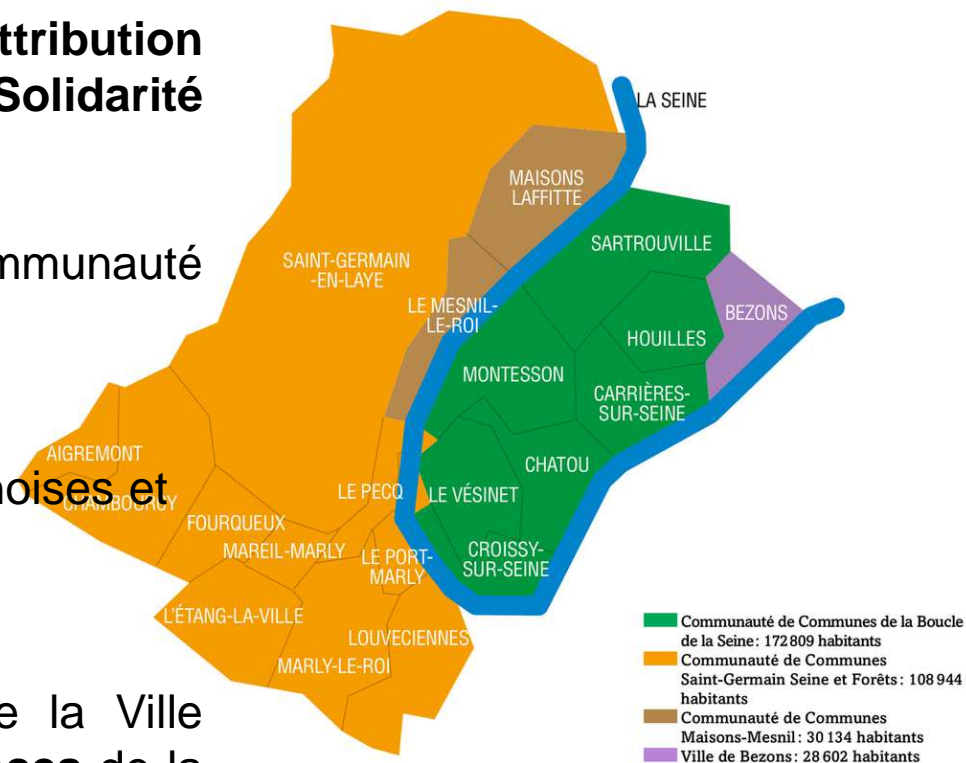
La dotation de la CABS au profit de la Ville (ex-TP)

Dotation CABS au profit de la ville composée de l'**Attribution de compensation (AC)** et de la **Dotation de Solidarité Communautaire (DSC)**

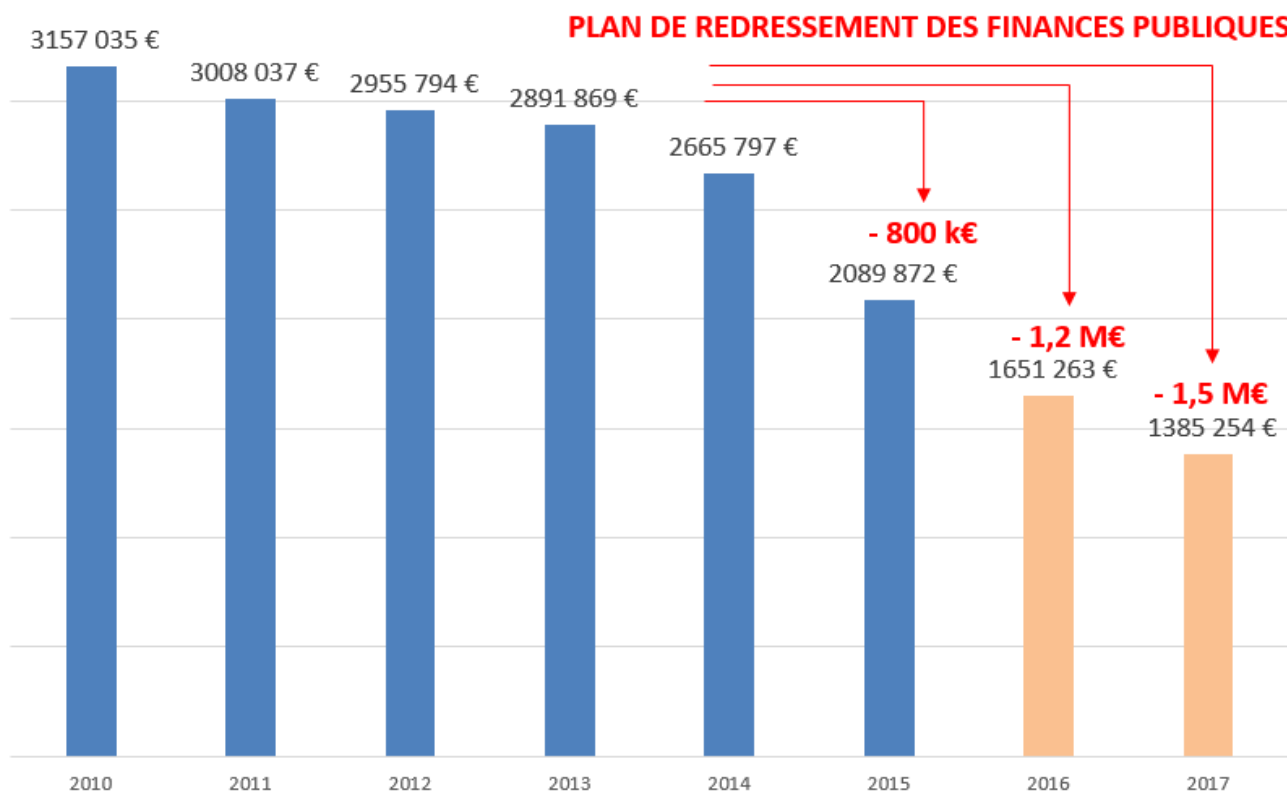
En 2015, évolution de la CCBS en communauté d'agglomération de la boucle de Seine → **CABS**

Au 1^{er} janvier 2016, la CABS se voit contrainte de fusionner avec 2 autres intercommunalités yvelinoises et la ville de Bezons située dans le Val d'Oise => **CA de 340.000 habitants**

Les dotations d'intercommunalité au bénéfice de la Ville évolueront en fonction de la **montée en compétences** de la nouvelle intercommunalité, atténuées néanmoins par le **recul des dotations de l'état.**



La DGF s'effondre d'ici 2017, accusant une baisse de 50% en 4 ans



Plan de redressement des finances publiques : baisse historique de la DGF 2015-2017

A horizon 2017, la Ville accuse une perte annuelle de l'ordre de 1,5 M€, représentant -50% de sa DGF

La part de la DGF dans les recettes de fonctionnement est ainsi passée de 12% en 2014 à 8% en 2016

! Le gouvernement avait également prévu une réforme de la DGF pour 2016, repoussée *in extremis* dans son application pour 2017 mais qui pourrait représenter une perte complémentaire de 5% du montant de DGF

Depuis 01/09/2016, impact des nouveaux tarifs Focus pour la restauration scolaire

Impact de l'augmentation des tarifs de la cantine

	2014	estimation	sept-oct 2015	écart Prév/réel
Prix moyen du repas facturé	3,67 €	4,56 €	4,59 €	0,03 €
Baisse de fréquentation	base 100	-5,0%	-5,8%	0,8%
coût de production du repas	6,60 €	6,60 €	à déterminer	

L'objectif est d'atteindre un taux de **couverture de 83% des coûts directs en 2 ans.**

Rappelons que le **prix du repas en coût complet est de 9,80 €** et que cette hausse des tarifs ne couvrira au mieux que 55% de ce prix...

L'effet à plein de la refonte des tarifs est estimé à
 +150 K€ en 2015-2016
 +250 K€ en 2016-2017

PERSPECTIVES : RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	€ RECETTES	PERSPECTIVES	CHIFFRAGE
FISCALITE VILLE	8,5 M€	STABLE +/- 1,5% TF / TH	+125 k€/an Engagement de « gel » des taux communaux
DROITS DE MUTATION	900 k€	DEFAVORABLE en baisse depuis 2011	Taxe très sensible à conjoncture économique défavorable
FISCALITE CABS	4 M€	DEFAVORABLE	Peu de visibilité quant à impact du nouveau groupement intercommunal à compter du 01/01/2016
DGF	1,6 M€	DEFAVORABLE	D'ici 2017, - 50% par rapport à 2013 + REFORME DGF en 2017
PRODUITS DES SP	3,3 M€	FAVORABLE	Révision des tarifs initiée en 2015 dans le cadre de la résorption des prestations déficitaires
FDPTP	500 k€	DEFAVORABLE	Risque de suppression Sensibilisation du CD78

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Sur plus de 20 M€, les dépenses de la Ville sont, par ordre d'importance ;

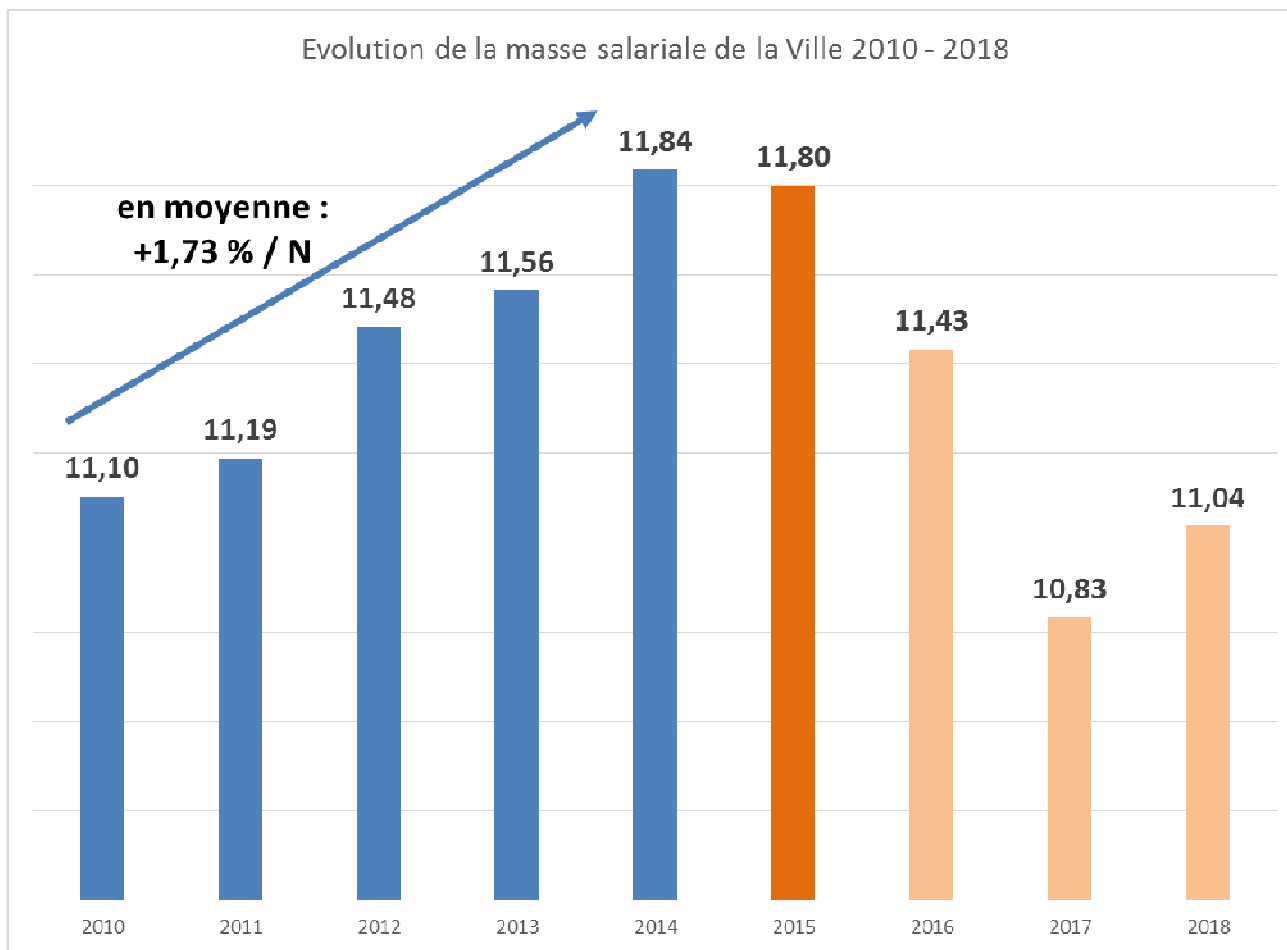
Les frais de personnel ou dépenses RH, plus de 60%

Les charges à caractère général, près de 30%

Les autres charges de gestion courante, 5%

Les dotations aux amortissements et intérêts de la dette pour le solde, 5%

Les frais de personnel, principale dépense de fonctionnement et reflet du niveau de service public proposé



DOB 2016 Carrières sur Seine

- 2015 : stabilisation historique du montant des frais de personnel à 11,8 M€ alors que progression annuelle moyenne constatée de +1,73% (2009-2014)
- 2016 et suivants : poursuite des efforts de rationalisation
 - ✓ Mise en place d'une gestion prévisionnelle des effectifs
 - ✓ Arbitrage sur modalités de gestion des services
 - ✓ Recensement des besoins et recherche de mutualisation en particulier sur fonctions support

Marges de manœuvre RH : redéfinition des missions de chaque service

		+ / - value	2015	2016	2017	2018	Valorisation	Contrepartie
Evolution mécanique	GVT - glissement vieillesse technicité	+	X	X	X	X	+220 k€ / an	–
	Indemnités licenciement crèche familiale	+		X			+75 k€	–
	Non remplacement - 8 postes	-	3				-115 k€	Mutualisation / redéploiement
		-		4			-150 k€	
		-			1		-35 k€	
Fermeture crèche familiale	-		X			-590 k€	–	
Evolution "technique"	RH CCAS dans budget propre CCAS	-		X			-480 k€	budget CCAS ↗
	Passage en DSP crèche Petit Prince	-			X		-720 k€	contrat DSP

Le personnel communal par rapport aux communes de la strate 10.000 – 20.000 hab.

COMMUNES ET ÉTABLISSEMENTS COMMUNAUX AYANT DES EFFECTIFS SUR EMPLOIS PRINCIPAUX AU 31 DÉCEMBRE 2013

Strate démographique de la commune*	Nombre de collectivités		Effectifs moyens par collectivité		Taux d'administration (pour 1 000 habitants)	
	Communes	Établissements communaux**	Communes	Établissements communaux**	Communes	Établissements communaux**
Moins de 500 habitants	13 589	77	3	10	9,9	0,2
De 500 à 1 999 habitants	11 549	592	10	24	10,0	1,3
De 2 000 à 3 499 habitants	2 169	479	32	25	12,1	2,1
De 3 500 à 4 999 habitants	923	383	60	22	14,5	2,2
De 5 000 à 9 999 habitants	1 111	719	119	24	17,3	2,2
De 10 000 à 19 999 habitants	502	463	278	44	20,1	2,9
De 20 000 à 49 999 habitants	326	361	675	72	22,2	2,6
De 50 000 à 99 999 habitants	81	94	1 503	157	22,9	2,8
De 100 000 à 299 999 habitants	36	50	2 680	289	17,5	2,6
De 300 000 habitants et plus	5	26	17 932	460	20,4	2,7
Ensemble des organismes communaux	30 291	3 244	35	43	16,7	2,2

* Populations municipales millésimées 2012.

** Centres communaux d'action sociale (CCAS), Caisses des écoles (CDE).

Source : Insee, SIASP.

Champ : France hors Mayotte. Emplois principaux.

Tous statuts y c. les bénéficiaires de contrats aidés, les assistants maternels et les apprentis.

Autres charges près de 10% des dépenses de fonctionnement

Les autres charges comprennent :

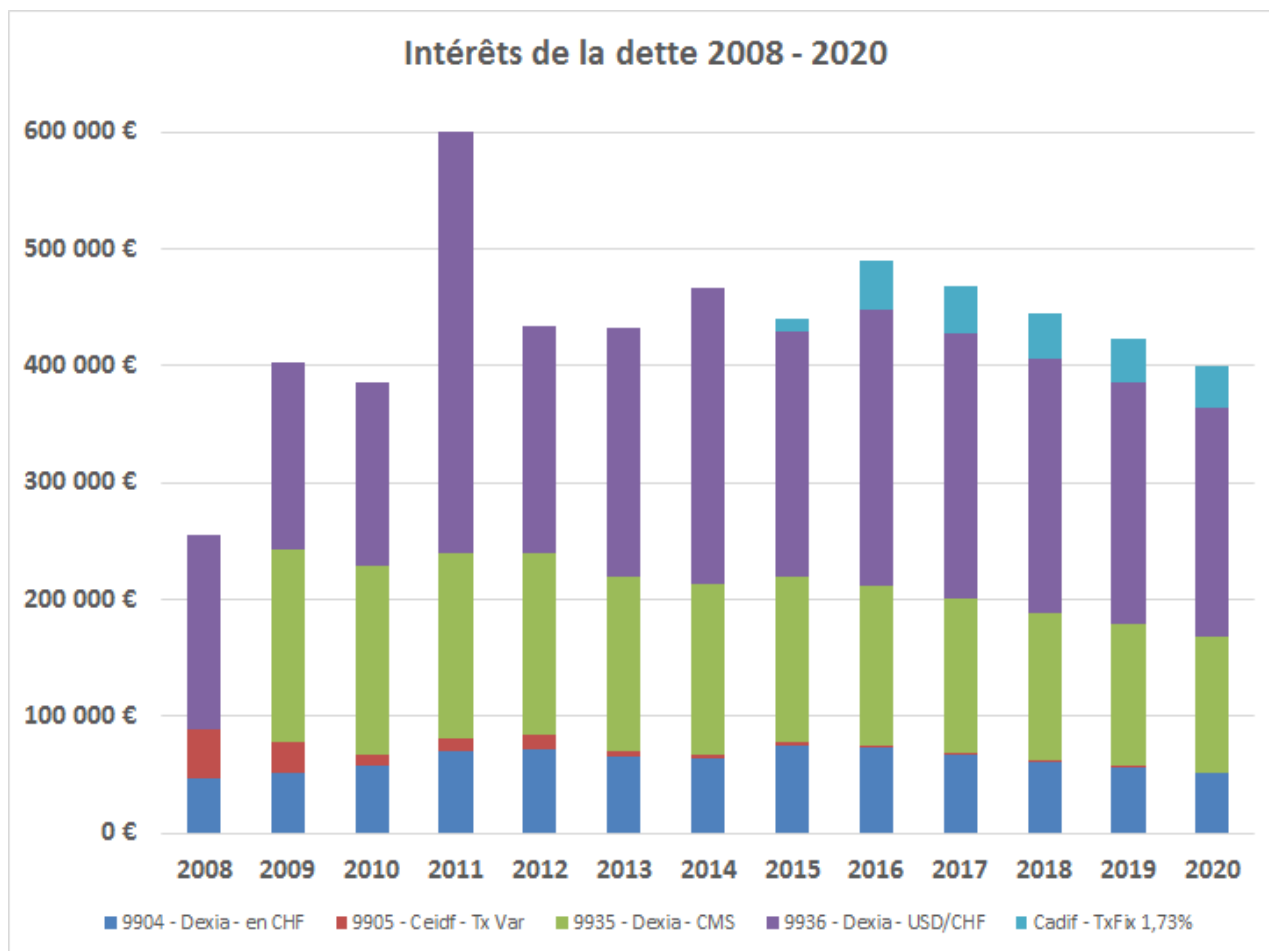
- **Les atténuations de produits (235 k€ pour FPIC en progression et amendes SRU) en forte augmentation sous l'effet de la montée en puissance du FPIC, mécanisme de péréquation**
- **Les autres charges de gestion courante pour 1,1 M€ avec pour l'essentiel la cotisation SDIS en progression (511k€) et aux autres organismes de coopération intercommunale (SIPPEREC, SMSO...), la politique de subventions aux associations ainsi qu'au CCAS et la rémunération des élus**
- **Les dépenses pour dotations aux amortissements 650 k€ constitue une dépense de fonctionnement et une recette d'investissement**

A l'exception des atténuations de produits en forte augmentation, les autres postes sont stables. Il faut noter que la subvention au CCAS va intégrer la part RH de cet établissement dorénavant

Pistes d'économies sur les dépenses de fonctionnement

Libellé	exemple
Mutualisations et redéploiements d'effectif	secrétariat général, secrétariat services, guichet unique...
Révision à la baisse du périmètre des services "offert" par la ville	cimetière, manifestations, horaire ouverture état civil...
Renégociation de marchés de prestation	entretien des locaux, véhicules, photocopieurs, DSP Assainissement...
Réduction de déficit sur des centres de coûts	Politique tarifaire cantine, périscolaire, conservatoire
Passage en DSP	Crèche des Petit Prince

Les intérêts de la dette : 2 encours structurés dont celui sur parité de change très volatile



- **Produit DEXIA USD/CHF** : un produit qui pèse lourdement sur la charge de dette

2011 : 9,75%
 2012 : 5,35%
 2013 : 6,07%
 2014 : 7,44%

2015 : 6,40% soit +75 K€ par rapport aux intérêts dus si taux fixe initial à 4,1%

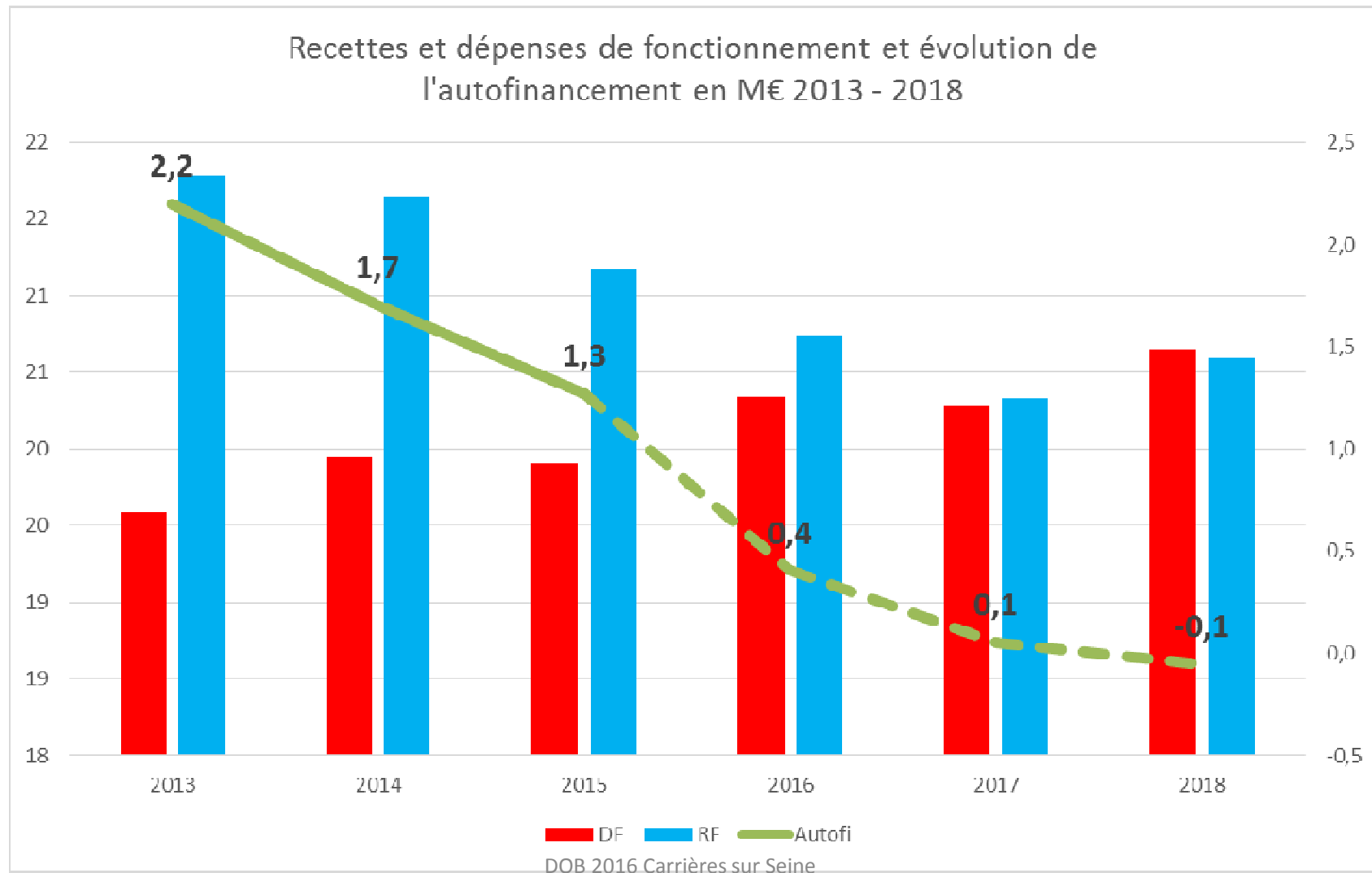
Pour 2016 et suivants, hypothèse à 7,43% soit parité à $0,9 < 1$

- **Actualité sur contentieux en cours et aide dérisoire du fonds de soutien (Cf. Note de synthèse)**

PERSPECTIVES : DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	DEPENSES	PERSPECTIVES	CHIFFRAGE
FRAIS RH	60 %	FAVORABLE	<i>Cf. explications</i>
CHARGES GENERALES	30 %	DEFAVORABLE avec objectif de stabilisation	Poste le + dynamique des dépenses de fonctionnement mais poursuivre stabilisation engagée
AMORTISSEMENTS	Dép. d'ordre	STABLE	650 k€ / an
INTERETS DE LA DETTE	2 %	DEFAVORABLE	2 encours sous surveillance Nouvel emprunt réservé aux équipements structurants
AUTRES	5 %	STABLE avec objectif de réduction	Rationalisation de l'adhésion aux différentes intercommunalités de gestion

SYNTHESE SECTION DE FONCTIONNEMENT



LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

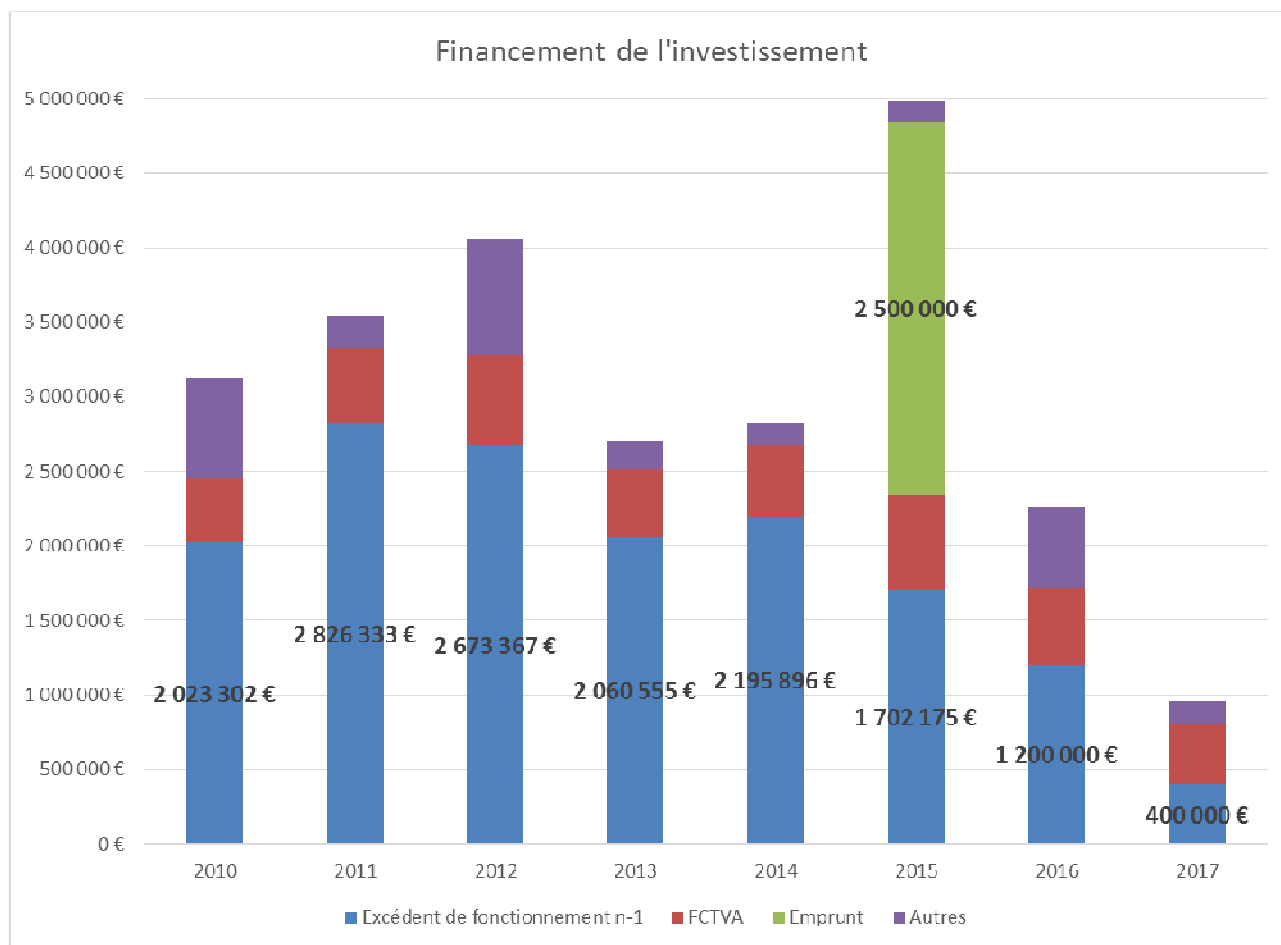
Sur 5 M€, les recettes réelles 2015 de la Ville sont, par ordre d'importance ;

En 2015, la Ville a eu recours à l'emprunt pour 2,5 M€ représentant 50% des recettes d'investissement

L'autofinancement par virement de l'excédent de fonctionnement, 35%

Le FCTVA, moins de 15%

L'autofinancement en baisse, principale recette d'investissement de la Ville



Jusqu'en 2014, la section de fonctionnement de la Ville a permis de dégager un excédent suffisant pour couvrir le besoin de financement des interventions de la ville :

- Remboursement du capital de la dette
- Interventions sur patrimoine communal
- Réalisation de projets structurants

Depuis 2014, l'autofinancement est en repli rapide d'où la mobilisation d'un emprunt pour le financement du solde sur la crèche Chat perché

Cession d'actifs de la ville

Un certain nombre d'actifs sont et seront mis en vente.

Ils sont trop dégradés ou coûteux et devenus inutiles. Le regroupement des moyens sur des centres plus importants permet de faire des « économies d'échelle ».

Ces cessions constitueront des recettes exceptionnelles qui financeront des investissements à venir :

PERSPECTIVES : RECETTES D'INVESTISSEMENT

RECETTES	PERSPECTIVES	CHIFFRAGE
AUTOFINANCEMENT	DEFAVORABLE	<u>Cf. graphique récapitulatif du l'autofinancement</u>
FCTVA (Remb. TVA des invest. N-1)	STABLE fonction du niveau d'investissement	Taux FCTVA en hausse dans LFI de 15,76 % à 16,40% impact positif faible
SUBVENTIONS	STABLE avec objectif d'augmentation	Taux moyen de subvention 20% Arbitrage des projets sur 40% de subvention
AUTRES	FAVORABLE +2%	Taxes d'aménagement et d'urbanisme +30k€ / annuel

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

En 2015 sur 4,6 M€, les dépenses réelles de la Ville sont, par ordre d'importance ;

Les dépenses d'entretien du patrimoine communal, 1,4 M€ pour plus de 30%

Les dépenses d'investissement nouveaux, 2,8 M€ pour 60%

Le remboursement de la dette communale, 399k€ pour près de 10% des dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement : entretien et nouveaux investissements

- **Les dépenses d'entretien de patrimoine**

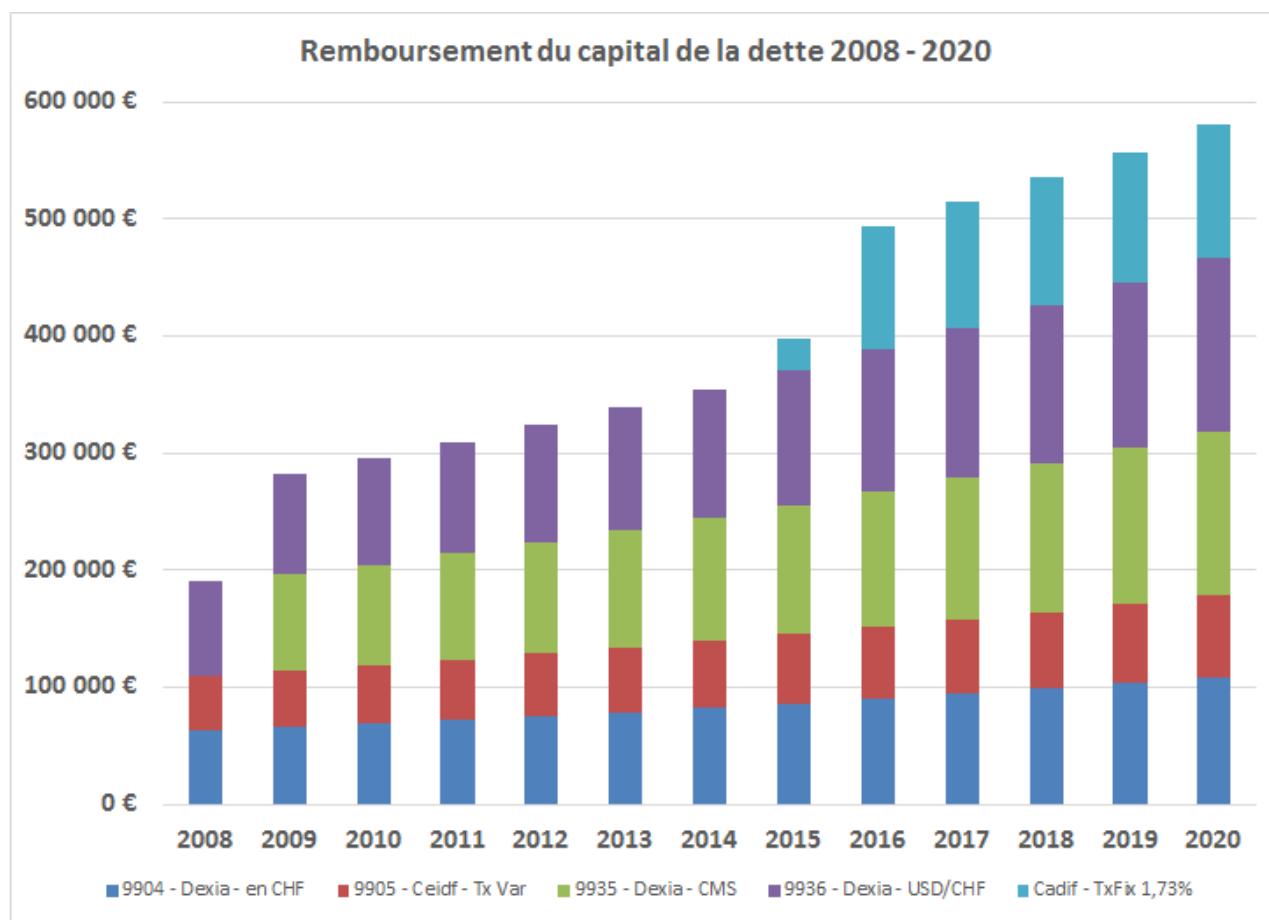
Ces dépenses d'entretien courant du patrimoine de la Ville sont incontournables

- **Les dépenses pour investissement nouveau :**

Afin de faire face à la baisse de son autofinancement, la Ville doit différer ou étaler certaines dépenses d'investissements

- ✓ Rue du Moulin (rénovation du centre ancien)
- ✓ Crèche Chat perché

Le remboursement du capital de la dette



Au 01/01/2016, la dette de la Ville s'établit à 9,872 M€ soit 632€ / hab. contre 958€ / hab. pour les villes de 10.000 - 20.000 hab.

En 2015 : 7,769 M€ pour 497€ / hab.

Le poids annuel du remboursement en capital de la dette représente en moyenne 536 K€ entre 2016 et 2020

La date d'extinction de la dette est 2035 avec 2 encours structurés courant jusqu'en 2033

PERSPECTIVES : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	PERSPECTIVES	CHIFFRAGE
FRAIS D'ENTRETIEN DU PATRIMOINE	DEFAVORABLE Dépenses avec inertie importante <u>mais objectif de diminution</u> , hors réhabilitation	Objectif annuel de 1,5 M€ / an
OPERATION D'INVESTISSEMENT	<u>! ARBITRAGE !</u> Provisionner charges induites générées par ces opérations	Investissement à concevoir de façon pluriannuel et à arbitrer au regard du taux de couverture en financement
REMBOURSEMENT DE LA DETTE	DEFAVORABLE <u>Mécanique</u> si nouvel encours	De 350 à 500 k€ / an

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2015

DOB ASSAINISSEMENT

ASSAINISSEMENT – A ACTUALISER DES INFO COMMUNICABLES SUR DSP

Au 31/12/2015, la DSP en cours sur l'assainissement arrive à terme avec le délégataire actuel, la Lyonnaise des Eaux (LDE)

L'année 2015 est consacrée au renouvellement de cette DSP par une procédure de mise en concurrence (été 2015) ; le choix du futur délégataire est intervenu courant novembre

Principales données :

- **Volumes traités : env. 700.000 m³ annuels avec tendance à la baisse (-1% par an),**
- **3.000 abonnés sur la Ville,**
- **C'est la « *part fermière* », correspondant à la rémunération de LDE, qui est en cours de négociation.
Elle est de 0,15 €/M³ soit 10% de l'ensemble du prix consacré à l'assainissement.**

Décomposition du prix de l'Assainissement (Base 2015)

Part / compétence	€/M ³	répart. %
Part Lyonnaise des eaux (fermier à Carrières-sur-Seine) --> exploitation	0,15 €	10%
Part Ville ...de Carrières-sur-Seine --> renouvellement ville	0,22 €	14%
Part SABS Synd. Assainiss. Boucle de Seine --> Collecte et transport	0,65 €	41%
Part SIAAP Lyonnaise des eaux à Carrières --> Transport et Traitement	0,56 €	35%
	1,58 €	

Evolution de la redevance syndicale SABS

	€/100 M ³	Evolution	
2009	13,19 €		
2010	17,56 €	33%	
2011	31,26 €	78%	
2012	32,27 €	3%	66%
2013	33,45 €	4%	
2014	38,05 €	14%	
2015	65,17 €	71%	

En 6 ans, la part du prix de l'assainissement dédiée au SABS est passée de 0,13 €/M³ à 0,65 €/M³

soit 66% d'augmentation en moyenne par an !!